

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. *Cantley*—Vendredi prochain—QUESTION—Quel a été le nombre total de tonnes de houille des Provinces maritimes transportées vers l'ouest durant la saison d'hiver 1929-30 (1er décembre au 30 avril) sous l'empire des taux spéciaux d'épreuve de 1928, en donnant le nombre de tonnes venant de chacun des endroits suivants: Minto, Joggins, Springhill, Sterlarton, Inverness, Sydney, Mines de Sydney?

M. *Dubois*—Vendredi prochain—QUESTION—1. A quelle date le gouvernement a-t-il acheté le chemin de fer *Quebec, Montreal & Southern*?

2. A quelle date le pont de Bécancour a-t-il été emporté par les glaces?

3. Le gouvernement entend-il maintenir l'ordonnance de la Commission des chemins de fer, en date du 25 juin 1930, relative à la construction du pont de Bécancour?

4. Le cas échéant, quand la construction dudit pont commencera-t-elle?

M. *Pouliot*—Vendredi prochain—QUESTION—1. Le gouvernement se propose-t-il d'accorder à la province d'Ontario, à même le fonds du chômage, un octroi pour la construction d'une route nationale?

2. Dans l'affirmative, le gouvernement accordera-t-il à chacune des autres provinces un octroi analogue proportionné à la population de chacune d'elles?

3. Dans ce cas, quel sera le montant des octrois à chaque province?

*M. *Young*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé indiquant le nombre de fois où les droits de *dumping* ont été remboursés après avoir été perçus, durant les douze derniers mois, avec tous les détails dans chaque cas.

*M. *Laurin*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous télégrammes, lettres, plans, requêtes, correspondance et autres documents que le ministère des Chemins de fer et Canaux peut avoir en sa possession, ou échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux, ou tout fonctionnaire de ce ministère, et la cité de Montréal, la Compagnie des Tramways de Montréal, ou avec toute ou toutes personnes relativement à la construction de deux tunnels, sous le canal Lachine, à Montréal, l'un à la rue Wellington et l'autre à la rue Church.